



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 14 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

POINT DE SITUATION SUR LES GRAVES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

Des troubles à l'ordre public d'une grande intensité se sont déroulés cette nuit à Nouméa et dans les communes limitrophes, et sont encore en cours à cette heure, mobilisant massivement les forces de sécurité intérieure et de sécurité civile.

De nombreux blessés sont à déplorer parmi les forces de l'ordre. Il n'a pas été recensé de blessé grave au sein de la population.

De nombreux dégâts ont été constatés dans l'agglomération de Nouméa : commerces, pharmacies, concessions automobiles, caméras de vidéoprotection de la ville de Nouméa principalement.

A ce stade, 36 interpellations ont été réalisées. Les interpellés seront présentés à la justice dans la journée.

Le haut-commissaire condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence, constituant des atteintes graves aux personnes et aux biens.

Nous restons mobilisés pour assurer la sécurité de la population en réaffirmant notre détermination à maintenir l'ordre public en tout point et en tout lieu.

Les mesures prises à effet immédiat :

- Un couvre-feu sur l'agglomération de Nouméa à compter de ce mardi 14 mai à 18h, jusqu'à mercredi 15 mai à 6h ; il pourra être reconduit autant que nécessaire,
- Interdiction de tout rassemblement sur l'agglomération du grand Nouméa,
- Interdiction de transport d'armes et de port d'armes sur l'ensemble du territoire calédonien,
- Interdiction de vente d'alcool sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Le Haut-commissaire appelle la population à rester à son domicile et à limiter ses déplacements dans les heures à venir.

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

Tel : (+687) 83 09 17 – Coralie WAGNER
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex